



UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

pref-francerelance@var.gouv.fr pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

FINANCEMENT DE LA RELANCE – 2 996 859 768€

RELANCE – 30.07.2021 / **97 793 268€**

SOUTIEN – 30.07.2021 / **2 899 066 500 €**

Dont fonds régionaux

ECOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État
27 155 200 €
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
9 157 397 €
77 projets
- Recyclage foncier des friches
3 310 053 €
2 projets
- Modernisation des centres de tri
1 474 834 €
2 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS
68 446 €
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique
107 314€
8 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »
33 600€
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA
540 114 €
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)
936 169 €
5 projet
- Restauration écologique - OFB
290 476 €
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL
183 000 €
2 projets

- Aires protégées AAP DREAL
30 925 €
1 projet
- Jardins partagés
3376 €
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires
764 405 €
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
1 215 000€
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie
559 882 €
9 projets
- Ma prime Rénov
1 300 000 €
522 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux
374 000 €
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable
1 567 740 €
20 projets
- Aéronautique
1 055 000 €
2 projets
- Résilience - Santé
800 000 €
1 projets
- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires
1 731 000 €
6 projets

COMPETITIVITE :

- Industrie du futur
1 661 134 €
25 projets
- Digitalisation des écoles d'art
16 500 €
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications
2 850 000 €
1 projet
- Chèques numériques
317 500 €
635 entreprises bénéficiaires
- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
993 466 €
11 projets
- Alimentation locale et solidaire
111 694 €
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel
219 176 €
1 projet
- Fabriques de Territoire
300 000 €
2 projets
- Modernisation des accueils de jour
408 000 €
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques
15 962 €
2 projets
- Aide aux spectacles vivants
190 000 €
6 projets

- Relançons l'été
203 447 €
19 projet
- Internat d'excellence
249 000 €
1 projet

PROGRAMMES :

- Parc national de Port-Cros
1 727 000 €
10 projets
- Conservatoire du littoral
1 339 000 €
3 projets
- Relance de l'investissement local Dotations aux collectivités locales
30 079 149 €
116 projets lauréats
- Agence de l'eau
2 535 897 €
8 projets lauréats

COHESION :

ACTIVITÉ PARTIELLE

387 353 966 €

FONDS DE SOLIDARITÉ

655 560 000 €

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

142 400 000 €

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

1 700 000 000 €

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

13 752 534 €

LES NOUVEAUTÉS DE FRANCE RELANCE - VAR



30.07.2021

Les appels à projet de la relance

L'appel à projets (AAP) "**Atlas de la biodiversité communale**" vise à établir un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de la biodiversité à l'échelle de ce territoire. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'[Office français de la biodiversité \(OFB\)](#) jusqu'au **15 octobre 2021**.

Les dispositifs de la Relance

Le programme "**Fond Tourisme Durable - restaurateurs et hébergeurs, accélérez votre transition écologique**", s'adresse à toutes les TPE et PME se situant en zone rurale ayant une activité de restauration et/ ou d'hébergement touristique. Les structures du tourisme social peuvent également y participer sous réserve des conditions d'éligibilité par l'ADEME.

Le programme vise à :

- ➔ maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, gaspillage alimentaire),
- ➔ ancrer dans les territoires les circuits courts en créant une synergie pérenne entre les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux,
- ➔ favoriser l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel et de différenciation.

Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'[ADEME](#) pour une instruction au fur et à mesure jusqu'à épuisement des fonds.

L'AMI "**Outiller la médiation numérique**"

a pour objectif d'identifier, de financer et d'accompagner des dispositifs d'inclusion numérique ancrés dans un territoire et de permettre leur implantation définitive à moyen long terme. Sont particulièrement concernées les filières locales du reconditionnement informatique ou la mise à disposition de banque des ressources en ligne aux professionnels de l'inclusion numérique. L'AMI s'adresse à plusieurs porteurs de projets : les communes, les EPCI à fiscalité propre, les départements, les associations et les entreprises privées. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'[ANCT](#), jusqu'au **17 septembre 2021**.

l'adresse fonctionnelle pref-francerelance@var.gouv.fr est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.